Arrêté du 30 septembre 2014
Arrêté du 1er août 2014

Liste des communes éligibles en zone B1

83 - Var

Brignoles, Callian, Draguignan, Fayence, Figanières, Flayosc, La Celle, La Motte, Le Cannet-des-Maures, Le Luc, Le Muy, Le Val, Les Arcs, Lorgues, Montauroux, Nans-les-Pins, Pierrefeu-du-Var, Pourrières, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Signes, Tanneron, Taradeau, Tourrettes, Trans-en-Provence, Vidauban.